



REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT DU CALVADOS
SYNDICAT DES EAUX DU BOCAGE VIROIS**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

Séance du Mercredi 10 Avril 2024

**SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
Approbation du Compte de Gestion 2023 Assainissement Non Collectif
Délibération n°57/2024**

Date de convocation des Délégués Syndicaux	02 Avril 2024
Date d'affichage	02 Avril 2024
Nombre de Membres dont le Comité Syndical est composé	45
Nombre de Délégués en exercice	43
Nombre de Délégués qui assistaient à la séance	29
Nombre de Procurations	05

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-avril à 16h00, les membres du Conseil Syndical, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, à la salle des mariages de la Mairie de Vire Normandie – 11 rue Deslongrais 14500 VIRE NORMANDIE, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs ARNAUD Christine, BASYN Dirk, BENOIST Bernard, BROGNIART Frédéric, CHANU Hervé, CHENEL Fernand, DEBROIZE Pascal, DESMOTTES Nicole, DROULLON Joël, DUFLOT Alain, GALLIER Pierre-Henri, GOSSMANN Patrick, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, HEUDE Valérie, JUS Eric, LAFOSSE Jean-Marc, LECHERBONNIER Alain, LELARGE Michel, LETELLIER Nadine, MALOISEL Gilles, MAROT DECAEN Michel, MARTIN Eric, MURIER Jean-Pierre, RUULT Jean-Claude, ROBBES Martine, SILLERE Michel, VELANY Guy et WIELGOSIK Frédéric.

Etaient absents excusés : Mesdames et Messieurs BAZIN Lucien, BRISON-VALOGNES Coraline, CATHERINE Pascal, DECLOMESNIL Alain, FAUDET Olivier, FERGANT Françoise, LEFRANCOIS Denis, MAINCENT Lyliane, RAVENEL Georges et ROSSI Annie.

Etaient absents : Messieurs COURTEILLE Jacques, ENGUEHARD Samuel, GOETHALS Corentin et GUETTIER Mickaël.

Procurations : de Madame BRISON-VALOGNES Coraline à Monsieur JUS Eric, de Monsieur CATHERINE Pascal à Monsieur MAROT DECAEN Michel, de Monsieur FAUDET Olivier à Monsieur Jean-Luc HERBERT, de Madame FERGANT Françoise à Monsieur BROGNIART Frédéric et de Madame MAINCENT Lyliane à Madame DESMOTTES Nicole.

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

La séance a été déclarée ouverte à 16h10.

Madame ARNAUD Christine a été nommée secrétaire de séance.

Le compte de gestion est émis par la DGFIP et retrace les opérations budgétaires, les opérations de trésorerie, les investissements patrimoniaux et les valeurs d'exploitation.

Les principales écritures des comptes de gestion pour l'exercice 2023 pour les anciennes structures auxquelles le Syndicat des Eaux du Bocage Virois s'est substitué sont les suivantes (extrait Hélios) :

BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF					
2023 : Section d'Exploitation					
	Résultat de Clôture 2022	Recettes	Dépenses	Solde d'exécution 2023	Résultat de clôture 2023
SIVOM de St Sever	-133 248,83	167 659,09	27 157,90	140 501,19	7 252,36
2023 : Section d'investissement					
	Résultat de Clôture 2022	Recettes	Dépenses	Solde d'exécution 2023	Résultat de clôture 2023
SIVOM de St Sever	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
Résultat cumulé 2023 pour l'ensemble des structures fusionnées (hors RAR : restes à réaliser)					12 252,36

Les chiffres du tableau ci-dessus sont en euros hors taxe.

Il est précisé que le vote du compte administratif 2023 pour les budgets annexes ANC des communes de Souleuvre en Bocage et Vire Normandie reste du ressort des conseils municipaux.

Au titre des dépenses de gestion en fonctionnement et investissement, les chiffres des comptes de gestion sont identiques à ceux constatés aux comptes administratifs.

Après délibération, à **l'unanimité des présents**, les délégués syndicaux approuvent le compte de gestion 2023 du budget assainissement non collectif de l'ex SIVOM de Saint Sever.

Fait et délibéré en séance publique les, jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le PRESIDENT
du Syndicat des Eaux du Bocage VIROIS,
Francis Hermon

Certifiée exécutoire après transmission à
La Sous-préfecture de Vire et publication



Hermon